

GUIDE DES PARENTS

ÉTÉ 2026 LES MÉTIERS



7 semaines - du jeudi 25 juin au vendredi 14 août

9 semaines - du jeudi 25 juin au vendredi 28 août

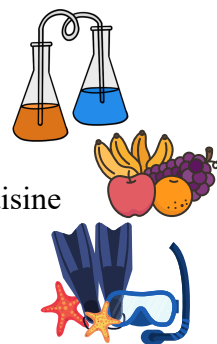
*férié les mercredis 24 juin et 1er juillet

LES AVANTAGES DE CHOISIR LE CLMP

- Chaque groupe a son local d'appartenance climatisé.
- Les animateurs et les coordonnateurs ont tous leur certification RCR et DAFA (Diplôme d'Aptitude à la Fonction d'Animateur).
- Au moins un coordonnateur toujours présent sur place.
- Deux intervenantes qualifiées sont présentes pour aider les animateurs dans leurs interventions.

LES GROUPES

- 5-7 ans piscine
- 5-7 ans cuisine
- 6-8 ans arts
- 6-8 ans contes et légendes, et cuisine
- 7-9 ans randonnée et sciences
- 8-10 ans cuisine
- 9-11 ans randonnée et piscine



*voir les descriptions au verso

ARRIVÉES ET DÉPARTS

- Lors de la première journée, veuillez prévoir un délai plus long qu'à l'habitude pour la période d'accueil.
- Avant 7h30, aucun accueil d'enfant ne se fera.
- Le parent ou toute autre personne autorisée doit signer la feuille de présences en début et en fin de journée.
- À la fin de chaque journée, pour chaque tranche de 5 minutes de retard, un montant de 5\$ par enfant sera demandé.
- Aucun enfant ayant des symptômes de fièvre ou de gastro ou ayant des poux ne sera toléré au camp de jour.

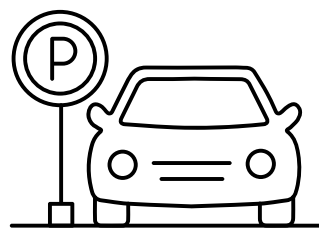
Heures de camp de jour : 7h30 à 17h30

Cela inclut les heures de service de garde : de 7h30 à 8h30 et de 16h à 17h30

*Si vous arrivez après le départ vers une sortie, il est de votre responsabilité d'accompagner votre enfant sur le lieu de l'activité.

STATIONNEMENT

- L'accès au camp se fait par la **porte arrière**.
- Un stationnement est accessible par la rue Antoine-Polette. Veuillez y respecter les aires de stationnement.
- Si vous vous stationnez dans la rue, veuillez surveiller les zones de stationnement interdit.
- Si vous vous arrêtez dans la zone débarcadère, assurez-vous de n'y rester que quelques minutes afin de laisser la place aux autres parents du camp ou de la garderie qui arriveront.



SAC À DOS

Pour être complet, le sac à dos de votre enfant devrait comporter les éléments suivants, **identifiés au nom de l'enfant** :

- Maillot et serviette même les journées où nous n'allons pas à la piscine (pour les jeux d'eau ici ou au parc Lambert) ;
- Sac de plastique pour vêtements mouillés ;
- Vêtements de rechange pour les plus jeunes ;
- Crème solaire si nécessaire (allergies) ;
- Aucun argent de poche ni appareil électronique (même lors des sorties).



BOÎTE À LUNCH

Voici ce que nous vous conseillons d'inclure dans la boîte à lunch :

- Un lunch froid ou un thermos ;
- Des Ice pack puisque les boîtes à lunch sont souvent à l'extérieur ;
- Deux à trois collations (surtout pour ceux qui restent tard au service de garde) ;
- Aucun allergène tel que les noix ou les arachides.



GUIDE DES PARENTS

ÉTÉ 2026

LES MÉTIERS

CODE VESTIMENTAIRE

Afin d'assurer la sécurité de votre enfant, nous vous demandons de lui fournir des souliers adéquats pour les longues marches, le sport, les sorties, etc.

Les souliers recommandés sont ceux-ci :



Souliers uniquement pour les moments à la piscine :

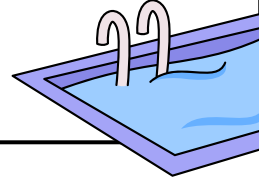


ACTIVITÉS AQUATIQUES

Cette année, nous irons principalement à la piscine du cégep de Trois-Rivières.

Dès la première semaine, les enfants de 7 ans et plus passeront un **test de nage** afin de déterminer dans quelle zone de la piscine il sera sécuritaire pour eux d'avoir accès (zone creuse, zone peu profonde, pataugeoire).

Un **bracelet de couleur** associé à leur zone leur sera attribué, et ce, pour tout l'été. Les enfants de 5-6 ans auront automatiquement un bracelet associé à la pataugeoire à des fins de sécurité.



CODE DE VIE

L'enfant doit être propre et autonome.

Respect (violence physique et verbale, intimidation, matériel)

- Je respecte les participants du camp de jour et les animateurs.
- Je prends soin du matériel prêté et des installations.

Jeux de la maison

- Aucun jouet ou objet provenant de la maison ne sera accepté au camp de jour afin d'éviter tout bris ou perte de ces jouets.

Tenue vestimentaire

- Je m'habille convenablement en fonction des activités proposées. Je porte des souliers convenables en tout temps.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

- Aucun remboursement ne sera fait à partir du 4 juillet 2026 ;
- 10% de frais d'administration s'appliquent pour tous les remboursements ;
- Du 25 juin au 3 juillet 2026, un remboursement sera possible au prorata du nombre de journées de camp de jour écoulées (que l'enfant ait été présent ou non au camp).

PROGRAMMATION

*certains groupes ont plus d'une thématique

Cuisine : Les enfants cuisineront des recettes variées, seront éduqués sur les règles d'hygiène et feront la connaissance de nouveaux ingrédients. Des desserts, des aliments et des mets variés seront explorés!

Piscine : Jeux avec objets flottants, exercices aquatiques et sauts dans l'eau seront à l'honneur !

À noter qu'aucune certification ne sera remise à la fin de l'été. Des flottes seront remises aux enfants en ayant besoin, la procédure vous sera expliquée en temps et lieux.

Sciences : Les enfants développeront leur esprit scientifique en réalisant des expériences surprenantes... ou explosives!

Arts : Les enfants développeront leur créativité et leur imagination en expérimentant divers médiums des arts plastiques ou même par des arts de la scène. Œuvres collectives et personnelles, et expression artistique seront à l'honneur!

Contes et légendes : Les enfants découvriront de nouvelles histoires, créeront les leurs et incarneront des personnages ! Ils laisseront libre cours à leur créativité par des bricolages et des activités amusantes relatives aux contes lus.

Randonnée : La découverte et la protection de la nature sont au programme ! Des randonnées dans les forêts à proximité du Centre seront prévues et une balade à vélo sur les pistes cyclables avoisinantes également.

NOUS JOINDRE

Si, au cours de l'été, vous avez des questions ou des commentaires constructifs, n'hésitez pas à entrer en contact avec nous!



Vous pouvez joindre la coordination au 819 379-3562, poste 229 ou encore au campdejour@multi-plus.ca

PROTOCOLE POUR LES CAS DE VIOLENCE

Type de manifestations

Physique : Pousser, donner des coups, cracher, enfermer quelqu'un, etc.

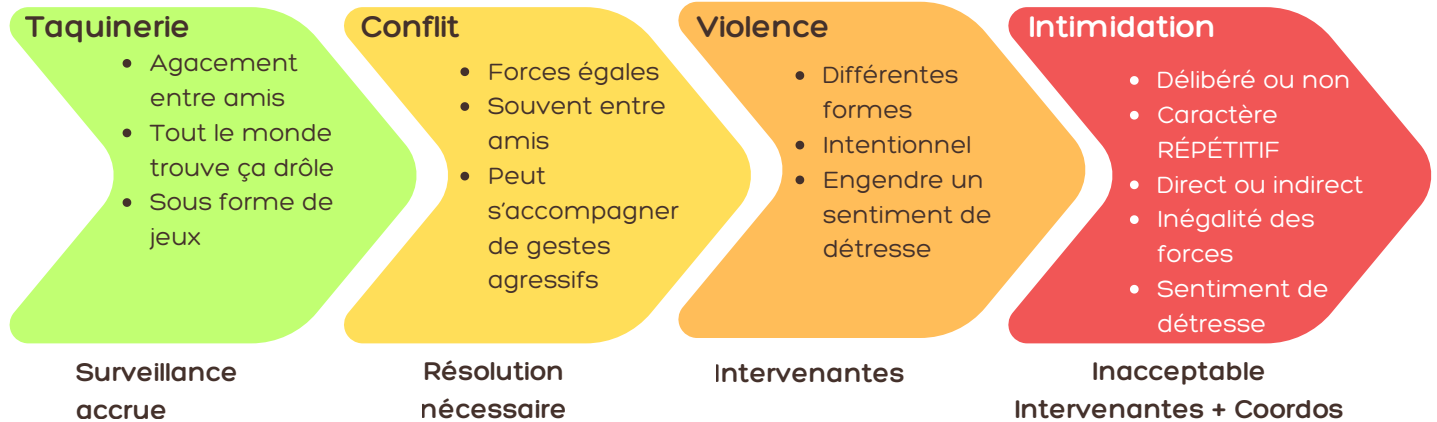
Sociale : Exclure du groupe, rejeter ou ignorer, répandre des rumeurs, etc.

Verbale : Insulter, ridiculiser, humilier, menacer, etc.

Sexuelle : Gestes et commentaires sexuels, rumeurs sur une orientation sexuelle.

Écrite : Par message ou photos, insulter, ridiculiser, menacer, etc.

Matériel : Voler ou briser des biens matériels.



ÉTAPES D'INTERVENTION

Étape 1 : Réalisée par l'animateur

- Rencontrer chaque acteur dans le conflit (enfant, bénévole, animateur, coordo) individuellement afin d'avoir une vue d'ensemble de la situation.
- Régler le conflit par un geste de réparation, une discussion avec médiateur ou autre.
- Mettre en place une manière d'éviter que cela se reproduise.

Étape 2 : Réalisée par l'intervenante

- Si l'enfant est rendu à cette étape, c'est qu'il y a des comportements problématiques à RÉPÉTITION et que les interventions de l'animateur ne fonctionnent plus

L'enfant bénéficiera d'un suivi hebdomadaire avec l'intervenante. Un plan d'intervention peut être mis en place selon les besoins. Une communication constante avec le parent sera requise.

Programmes d'intervention proposés

- Atelier gestion des émotions ;
- Travail sur les habiletés sociales ;
- Atelier sur la gestion des conflits ;
- Apprentissage par enseignement du comportement attendu.

Étape 3 : Réalisée par les coordos

- Nous allons rencontrer les parents et l'enfant afin de discuter de la situation et trouver une solution en collaboration (solution camp-maison).
- Si les parents collaborent, il y a plus de chance de réhabilitation.

AVERTISSEMENT ÉCRIT

Comportements qui mènent à un avertissement :

- Avoir posé à plusieurs reprises un geste intentionnel d'une gravité importante ;
- Fait de l'intimidation ;
- Les étapes d'intervention n'ont pas fonctionné ;
- Bris intentionnel du matériel ou des installations du camp ;
- Dérange continuellement le groupe et ne collabore pas aux interventions.

Avertissement #1

Rencontre avec les parents, l'enfant concerné, l'intervenante et la coordination. L'enfant PEUT être retiré d'une sortie ou d'une activité selon la situation.

↓
Conséquence probable en plus de l'avis écrit selon l'action posée

Avertissement #2

Rencontre avec les parents, l'enfant concerné, l'intervenante et la coordination. L'enfant SERA retiré d'une sortie ou d'une activité.

↓
Conséquence avec l'avis écrit

Avertissement #3

Rencontre avec les parents, l'enfant concerné, l'intervenante et la coordination. L'enfant SERA exclus du camp de jour pour la période restante, et ce, sans remboursement possible.

↓
Suspension